

MILEDYOU

LE DECODEUR HD

5 000 FCFA*
10-000 FCFA

A PARTIR DE LA FORMULE ACCESS
LES CHAINES CANAL+ OFFERTES

LES BOUQUETS
CANAL+

LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 136 du jeudi 02 avril 2020 / Prix : 250 F CFA

ECONOMIE

Microfinance : L'effet COVID-19

P.3

TOGO : COVID-19 P.2

Etat d'urgence sanitaire

- Couvre-feu de 19h à 06h à compter de ce jeudi
- Les frais de branchement d'eau fixés à 25.000 FCFA
- Institution d'un Fonds de Solidarité de 400 milliards FCFA
- Gratuité des factures d'eau et d'électricité pour 3 mois



COVID-19

CIMTOGO sensibilise son personnel



P.3

INTERVIEW

COVID-19 : Les conseils de Dr. Kouessan

P.6

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE CORONAVIRUS

CIMTOGO LE CIMENT (TOYEN)

SYMPTOMES

- Fièvre
- Maux de tête
- Fatigue
- Toux sèche
- Courbatures
- Difficultés respiratoires

TEMPS D'INCUBATION

+ 2 à 14 jours (2 jours en moyenne)

TRANSMISSION

Par transmission des gouttelettes de salive émises lors d'un contact direct ou indirect avec une personne infectée.

Appelés par N°Vert 112 N°Vert 113 Appel gratuit 24h/24 - 7 jours sur 7



CORONAVIRUS

COTECNA dévoile son plan

P.4

TOGO : COVID-19

Etat d'urgence sanitaire

Le chef de l'Etat, s'est adressé à la Nation hier mercredi pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire. Il a décrété un état d'urgence sanitaire de 3 mois. Couvre-feu à partir de ce jeudi 02 avril, mesures sociales annoncées, création d'un Fonds national de solidarité et de relance économique, Faure Gnassingbé rassure qu'aucun Togolais ne sera laissé pour compte dans cette bataille.

Elom ATTISSOGBE

Face à la propagation inquiétante de la maladie, le président de la République décrète un état d'urgence de trois mois. Cette disposition, jamais mise en œuvre dans l'histoire récente du Togo, est la preuve de la gravité de la situation à laquelle le pays est confronté. « Tout porte à croire que la bataille pour venir à bout de la pandémie ne fait que commencer. (...) Mais je voudrais vous rassurer que cette bataille nous la mènerons et nous la gagnerons ensemble », a déclaré Faure Gnassingbé.

Les mesures de riposte

« Un couvre-feu sera mis en place à compter du 2 avril 2020 et ce, jusqu'à nouvel ordre entre 19 heures et 6 heures du matin. J'ai donné à cet effet des instructions au gouvernement pour ajuster les horaires de travail pour qu'elles tiennent entre 9 heures et 16 heures. Chaque secteur d'activité pourra, à l'intérieur de cette tranche, s'organiser. Les restrictions de circulation et de regroupement qui découleront de l'état d'urgence visent à contenir l'épidémie afin de pouvoir mieux l'endiguer. Aucun écart ou manquement ne sera toléré », annonce le chef de l'Etat.

Il est par ailleurs créé par décret une force spéciale anti-pandémie composée de 5 000 hommes, qui sera chargée de veiller au respect des décisions prises dans le cadre de la lutte contre le Covid 19. Il s'agira d'une force mixte composée des forces de défense et de

sécurité sur le modèle déjà connu de la FOSEP.

Selon l'évolution de la situation, précise Faure Gnassingbé, d'autres dispositions pourront être prises. Il s'agit de mener une véritable bataille, une guerre contre le coronavirus. « Cette bataille, nous la gagnerons. Nous n'avons pas d'autres choix. Mais pour la gagner, nous devons respecter les mesures prises et faire preuve d'une grande discipline collective », indique le chef de l'Etat. « La pandémie du Covid-19, à laquelle nous devons faire face aujourd'hui, est un défi sanitaire, mais au-delà, elle menace de remettre en cause nos acquis économiques et sociaux et de faire basculer bon nombre de nos concitoyens dans la pauvreté. Les règles strictes de déplacement et de rassemblement qui devront s'imposer dans certaines localités empêcheront bon nombre d'entre nous de pouvoir mener les activités génératrices de revenus qui leur permettent de nourrir leurs familles. Je tiens à leur dire que la collectivité nationale sera là pour les soutenir et les aider à faire face afin qu'ensemble nous puissions gagner le combat contre le Covid-19 », ajoute-t-il.

Les mesures sociales

Dans son discours, Faure Gnassingbé a annoncé le lancement, dans les tous prochains jours, d'un programme de transferts monétaires pour aider les concitoyens qui seront



les plus affectés par la crise et les mesures annoncées. « Nous allons également rendre gratuits pour trois mois, l'eau et l'électricité pour les tranches sociales », déclare le président de la République.

« Nous voulons affirmer que face à cette épreuve la solidarité nationale sera au rendez-vous pour aider les plus démunis d'entre nous, les plus défavorisés. Aucun Togolais ne sera laissé pour compte dans cette bataille que nous engageons ensemble », note-t-il.

« La réflexion est également en cours avec le secteur privé en vue de l'adoption de mesures de soutien à la consommation, à la production et à la sauvegarde

de l'emploi. J'ai, dès à présent, demandé au gouvernement d'étudier la situation fiscale des entreprises au cas par cas, notamment celles qui sont les plus exposées aux conséquences de la crise », poursuit le chef de l'Etat.

Pour financer toutes ces mesures socio-économiques, Faure Gnassingbé a annoncé la création d'un Fonds National de solidarité et de relance économique de 400 milliards de francs CFA. Un Fonds qui sera alimenté par l'apport du gouvernement, les mobilisations auprès des partenaires internationaux, du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés.

« J'ai la ferme conviction que nous gagnerons aussi vite que possible cette lutte si nous mettons en avant la grande maturité qui nous caractérise et dont nous avons toujours fait preuve », a fait savoir Faure Gnassingbé.

Il a rendu hommage au personnel de la santé pour leur apport remarquable dans la gestion de la crise et a déclaré que toutes les dispositions sont prises pour les encourager et les soutenir dans cette mission.

Administration publique : les nouveaux horaires

Le ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme administrative a précisé hier que les nouveaux horaires de l'administration publique vont de 09h00 à 16h00 en journée continue. Le ministre Gilbert Bawara a

plaidé à ce que les entreprises privées revoient également leurs horaires, afin de permettre aux employés de respecter le couvre-feu.

Sur le plan social, le gouvernement annonce

la réduction des frais de branchement d'eau qui passent de 75.000 F à 25.000 FCFA, la suspension par l'Office togolais des recettes de toutes les pénalités, tous les recours et redressements en cours, et l'extension du

service monétaire par les opérateurs de téléphonie à toutes les contrées du pays.

Par ailleurs, les produits entrant dans le traitement et la prise en charge des malades infectés par le COVID-19

sont exonérés d'impôts, frais de douane et autres taxes.

Béatrice AĞBODJINOU

TOGO

Microfinance : L'effet COVID-19

La pandémie du Coronavirus ne cesse de faire des victimes et cause aussi d'énormes pertes pour l'économie. Au Togo, l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés (APSFD) revient sur les conséquences du COVID-19 sur les institutions de microfinance, formule des propositions de sortie de crise et met en place un comité de veille.

Elom ATTISSOGBE

En réunion de concertation le 26 mars dernier, les membres de l'APSFD-TOGO ont fait une analyse sans complaisance des conséquences du COVID-19 sur leurs activités.

« Retraits massifs, ralentissement des opérations de dépôts (notamment tontine) et des remboursements, quasi-absence des demandes de crédit et des autres opérations des SFD, dégradation du portefeuille (augmentation du PAR 1 et 30 jours) et impacts négatifs de certains sur le résultat de l'exercice, risque de crise de liquidité, difficultés de gestion de la trésorerie, gestion difficile du portefeuille de crédit,

demande d'arrêt des intérêts sur les crédits par certains clients, difficultés énormes éprouvées par les gestionnaires de portefeuille dans l'exercice de leur fonction, risque pour nos institutions de faire face aux charges de fonctionnement, baisse des produits financiers et autres produits, risque élevé pour les activités de terrain (agents de tontine, de crédit et de recouvrement ».

Ces conséquences relevées dans un rapport synthèse de cette réunion ont amené les membres de l'APSFD à retenir des dispositions qui peuvent s'avérer utiles, en vue d'enrayer le phénomène et travailler dans des conditions

qui garantissent la sécurité des clients, des agents et respecter les mesures barrières prescrites par les autorités. Il s'agit, entre autres, de la sensibilisation des membres/clients, notamment sur le COVID-19, la communication et la discussion avec les membres sur la continuité des opérations et de la relation, le ralentissement des demandes de crédit, la négociation auprès de la BCEAO d'une ligne de crédit au profit des SFD (à l'instar des banques et institutions financières) au taux d'entrée bonifié, le suivi rigoureux des mesures de prévention édictées par le gouvernement, le suivi de la bonne capacité financière et d'une trésorerie suffisante au niveau des SFD, la négociation auprès des partenaires financiers au besoin des reports d'échéances et la proscription des opérations à haut risque (tontine, recouvrement, etc.)

Comment sortir de la crise ?

L'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés du Togo ont défini des actions pour venir à bout de la crise : « la saisine de la BCEAO par l'APSFD-TOGO pour que les SFD puissent bénéficier de mesures d'accompagnement comme les autres banques, puisque les populations cibles des SFD seront plus touchées ; la mise en place d'une ligne d'appui financier pour le renforcement des trésoreries des SFD par la BCEAO avec des conditions spéciales ; la proposition de demande de report du délai de production des rapports aux autorités ; la réflexion sur la solidarité de place qui sera un outil efficace de solidité de notre secteur ».

En outre, un comité de veille est mis en place en vue d'alerter le Conseil d'Administration sur les conseils faits par les acteurs de terrain.

A l'issue des travaux, les participants ont recommandé

à la CAS-IMEC, notamment le report des dates de dépôt des rapports d'activités et du délai de tenue des Assemblées Générales, la réflexion sur la mise en place effective d'une solidarité, et à la BCEAO, l'accompagnement des SFD à l'instar de l'initiative prise au profit des banques et établissements financiers qui pourrait prendre la forme d'une ligne de crédit ou de tout autre appui ayant pour but d'aider les SFD à traverser la crise.

Depuis hier mercredi, en vue de protéger les SFD du Togo contre la propagation du coronavirus, l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés du Togo a réaménagé les horaires de travail à compter du jeudi 02 avril. L'ouverture est prévue désormais pour 07h30 et la clôture est fixée à 14h00. Des horaires qui seront ajustés en tenant compte de l'évolution de la situation, selon l'APSFD.

SANTÉ PUBLIQUE

COVID-19 : CIMTOGO sensibilise son personnel

Le Groupe HeidelbergCementTogo continue de sensibiliser son personnel sur le coronavirus. Après SCANTOGO (Tabligbo) où 1000 chauffeurs ont été informés sur les mesures préventives et les gestes barrières, c'est CIMTOGO qui a pris le relais cette semaine.

Elom ATTISSOGBE



Depuis l'apparition du nouveau coronavirus, le Groupe HeidelbergCement a pris des dispositions rigoureuses pour protéger son personnel ainsi que ses clients. Ces dispositions ont été renforcées ces dernières semaines sur l'ensemble des sites du Groupe, notamment

en matière d'hygiène, d'environnement, de santé et sécurité.

Dans la foulée de la sensibilisation de 1000 chauffeurs à Sika-kondji (Tabligbo) sur le site de SCANTOGO, le directeur général, EricGougnac, a



initié une nouvelle campagne de sensibilisation de quatre jours à l'endroit du personnel de CIMTOGO. Ainsi, chauffeurs de ciment et matières premières, personnel Lucreatif, distributeurs et transporteurs de la société, personnel ETGM, etc., auront à échanger avec l'équipe médicale en charge de la sensibilisation sur le coronavirus ainsi que les mesures préventives. Depuis leurs lieux de travail, ils écoutent le message de l'équipe médicale mobile sur le site et interagissent

avec elle pour éviter de se regrouper en cette période sanitaire à risque.

« Nous sommes préoccupés par la santé et sécurité de l'ensemble de nos travailleurs. Et en cette période de crise sanitaire, nous jouons notre partition en sensibilisant au maximum nos employés sur les gestes et comportements barrières, les précautions à prendre contre la pandémie. Ce faisant, nous réaffirmons notre engagement d'entreprise citoyenne et nous soutenons par la même occasion les pouvoirs publics dans la

lutte contre le coronavirus », fait savoir EricGougnac, Directeur Général de CIMTOGO.

« Les contrôles sont rigoureux aux entrées et sorties de nos sites. Prise de température systématique, lavage des mains, désinfection régulière de l'ensemble de nos locaux, port du masque de protection, respect de la distance sociale d'un mètre au minimum, interdiction de se serrer les mains en se saluant, défense de manger à la cantine ces temps-ci, nous prenons nos responsabilités », précise-t-il. « Ce n'est pas tout. Nous prenons également d'autres mesures pour renforcer ce qui est fait. Nous faisons le point régulièrement avec les responsables santé et sécurité pour améliorer ce qui peut l'être et consolider nos efforts afin de briser la chaîne de transmission du virus », poursuit Eric Gougnac.

La sensibilisation sur le coronavirus à l'endroit du personnel de CIMTOGO prend fin demain vendredi avec le personnel Lucreatif.

ENTREPRISE

COVID-19 : COTECNA dévoile son plan

En réponse à la crise du coronavirus (COVID-19), Cotecna a mis en place un plan de continuité des opérations au niveau mondial afin de protéger la santé et la sécurité de ses employés et sous-traitants, d'assurer, dans la mesure du possible, le service continu et la qualité de service à ses clients.

L'action de Cotecna est coordonnée par un groupe de travail basé au siège social. Celui-ci est soutenu par des équipes de gestion de crise dans chaque unité commerciale. Elles sont en charge d'assurer la continuité des prestations de services proposées par Cotecna et la mise en œuvre de protocoles stricts de santé et de sécurité dans l'ensemble de son réseau. Une communication régulière entre les équipes de crise de l'unité commerciale et les employés du monde entier garantit une identification et l'atténuation des risques grâce à l'élaboration de plans de reprise des activités.

Les précautions d'hygiène et de sécurité ont été renforcées afin de protéger les inspecteurs et le personnel technique de Cotecna travaillant sur les sites des clients et sur le terrain.

Les protocoles de santé et de sécurité

Selon Sébastien Dannaud,

CEO du Groupe, les mesures suivantes ont été mises en œuvre dans l'ensemble de l'organisation Cotecna : la mise en œuvre de protocoles stricts d'hygiène personnelle pour tous les employés et sous-traitants conformément aux directives de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et à toute mesure supplémentaire spécifiée par les autorités des pays dans lesquels nous opérons ; le nettoyage et désinfection approfondis dans tous les établissements de Cotecna, afin de réduire au maximum le risque de transmission du virus ; la formation de tous les employés et application des recommandations de l'OMS en matière d'éloignement social, tant au sein des établissements de Cotecna ainsi que de ceux de nos clients ; la mise en place d'un suivi de santé quotidien des salariés ; la mise en place de protocoles d'auto-quarantaine pour tout collaborateur ayant été en contact avec un cas

COVID-19 suspecté ou confirmé ; la mise en place de pratiques de travail intelligentes, comme le télétravail, afin de minimiser les risques de transmission en réduisant la densité des employés dans les bureaux et les installations.

Dans le cas où, pour des raisons opérationnelles, la distance sociale peut ne pas être optimale, les employés sont tenus d'utiliser un équipement de protection individuel approprié, y compris un masque.

Tous les inspecteurs et autres opérateurs effectuant des missions dans les locaux du client ou d'un tiers sont tenus de respecter toutes les directives en matière d'hygiène et de porter l'équipement de protection individuel approprié.

Assurer la continuité des activités essentielles

Afin de s'assurer qu'il peut répondre aux exigences des clients en termes de qualité de service, Cotecna a pris des mesures supplémentaires pour protéger ses activités critiques en laboratoire et sur le terrain, notamment : Des protocoles spéciaux ont été mis en œuvre dans les

laboratoires de Cotecna pour séparer les équipes par horaires de travail flexibles et par des moyens physiques tels que des entrées indépendantes pour les différents groupes de personnel. L'utilisation de zones communes, comme les cantines et les salles de pause, est strictement contrôlée afin de garantir à tout moment le maintien d'une distance sociale d'au moins 2 mètres.

Aux endroits clés, des équipes de secours sont réservées pour soutenir les équipes actives en cas de maladie ou d'autre risque d'interruption d'activité.

Préserver la chaîne d'approvisionnement et les fournisseurs déterminants

Afin d'assurer l'approvisionnement continu des services d'inspection et d'essais en laboratoire, Cotecna a mis en place des mesures comme le stockage des consommables de laboratoire et d'inspection en quantité suffisante pour atténuer toute interruption de la chaîne d'approvisionnement, un processus mondial d'achat et de distribution d'équipements de protection individuelle antiviral (EPI) pour ses employés, les achats de produits et de services

nécessaires à la prestation de service Cotecna ont été décentralisés afin de réduire le risque de perturbation des services.

Pour les fournisseurs clés, des plans d'urgence ont été mis en place, y compris pour les fonctions clés exercées en interne par Cotecna.

L'infrastructure informatique et le fonctionnement des systèmes Cotecna sont assurés par des ressources internes décentralisées travaillant à distance pour soutenir nos sites dans le monde entier et nos employés travaillant depuis leur domicile.

Continuité des opérations et évolution des mesures

La diffusion rapide du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et les diverses mesures prises par les gouvernements et les autorités permettent au Groupe de surveiller et de mettre à jour en permanence les actions de Cotecna en cas de besoin.

Actuellement, Cotecna continue de fonctionner à pleine capacité sur tous les sites en respectant toutes les mesures spécifiques prises par les autorités gouvernementales locales.

COVID-19

Le ministre Bataka rassure les agriculteurs

Dans un communiqué publié hier mercredi, le ministre de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique a mis en confiance les acteurs des chaînes de valeur agricole sur la disponibilité des différents intrants.

Nicolas EDORH

« Le gouvernement rassure les différents acteurs des chaînes de valeur agricole que des dispositions sont prises afin

qu'ils aient un accès adéquat aux différents intrants agricoles sans perturbation majeure du circuit de distribution », informe le ministre Noël Bataka.

Tous les acteurs sont donc conviés à se rapprocher des services techniques au niveau déconcentré ou de

l'administration centrale du ministère de l'Agriculture pour toutes les préoccupations qu'ils auraient, afin que des solutions appropriées leur soient trouvées pour faciliter le bon déroulement de leurs activités.

Le ministre Bataka rappelle

dans son communiqué que face à la crise sanitaire due à la pandémie du Coronavirus, le gouvernement togolais a pris des mesures rigoureuses pour éviter et contenir la propagation de cette maladie.

COVID-19

Le port de Lomé suspend les opérations de dépotage

Les plateformes de dépotage habituelles, à savoir le Terminal, LCT (Lomé Container Terminal) et le Centre de dépotage du Port Autonome de Lomé (PAL) ne serviront plus, « jusqu'à nouvel ordre », de plateformes de dépotage de conteneurs.

La mesure, indique une note d'information signée par le Contre-Amiral FoganAdegnon, Directeur

général du PAL, s'inscrit en droite ligne des efforts que déploie Lomé, pour limiter les risques de propagation de la pandémie du Covid-19.

Depuis le 20 mars et pendant un mois, tout rassemblement de plus de 100 personnes est

interdit en territoire togolais. Désormais, les opérateurs économiques visés par la mesure devraient choisir des sites adéquats en ville pour leurs opérations de dépotage, selon Togo First. Le Contre-Amiral FoganAdegnon invite les « partenaires concernés

à prendre des dispositions réglementaires » à cet effet.

BANQUE

Ecobank : pas de dividende au titre de l'année 2019

Pour la troisième année consécutive, les actionnaires d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI) ne percevront pas de dividende pour le compte de l'exercice 2019.

Le groupe bancaire basé à Lomé a pourtant réalisé un bénéfice net consolidé de 161,047 milliards de F CFA à la fin de l'année. Ce qui représente une hausse de 16% comparé à l'exercice 2018 où il s'établissait à 138,487 milliards. « Nos résultats 2019

reflètent la résilience de notre modèle d'affaires diversifié », a commenté Ade Ayeyemi, le directeur général. Pour justifier sa décision l'année précédente, le président du conseil d'administration, Emmanuel Ikazoboh, avait évoqué des « facteurs tels

que les nouvelles exigences de fonds propres réglementaires auxquelles le groupe est soumis, et la nécessité de constituer un coussin de liquidités pour la société holding ». En 2018, la banque avait enregistré un bénéfice attribuable aux actionnaires de 262 millions USD, en hausse de 47 % par rapport à l'année 2017.

Au titre de l'année 2017, le conseil avait évoqué l'obligation imposée aux

banques par le Ghana de porter leur capital social de 120 millions de Cedis ghanéens à 400 millions de Cedis ghanéens. Ce qui implique que la filiale ghanéenne avait considérablement réduit ses dividendes, et devrait financer son augmentation de capital avec ses bénéfices mis en réserves. Par ailleurs, le conseil d'administration ne s'était pas retenu de mentionner l'offre publique initiale d'Ecobank Côte

d'Ivoire sur la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) qui a porté la participation du groupe au capital de 94% à 75%, avec un impact proportionnel sur les revenus de ses dividendes à court terme. Entre autres. En rappel, le groupe avait annoncé un faible dividende de 1,203 FCFA (environ 0,0019 dollar) par action au titre de l'exercice 2016.

ASSOCIATION DES BOURSES AFRICAINES

Edoh Kossi Amenounvé prend la présidence

Le directeur général de la BRVM Edoh Kossi Amenounvé est le nouveau président de l'ASEA (African Securities Exchanges Association), l'association des Bourses du continent africain.

Vice-président de l'institution depuis 2014, il remplace le Marocain Karim Hajji, le président sortant qui a quitté ce 31 mars ses fonctions de directeur général de la Bourse de Casablanca pour cause de départ à la retraite.

Le patron de la BRVM arrive à la tête de l'ASEA à un moment où les bourses

africaines doivent faire face aux répercussions économique et financière de la crise du covid-19 qui n'en est qu'à ses débuts sur le continent.

Diplômé d'un PhD de l'université de Laval, au Canada, Kossi Amenounvé cumule 23 ans d'expérience sur les marchés africain des



capitaux où il a notamment dirigé une SGI et une société d'Asset management et occupé le poste de secrétaire général du CREPMF, l'autorité de régulation du marché financier régional de

l'UEMOA. Une expérience qui sera fort utile pour piloter les travaux du comité exécutif de l'ASEA qui regroupe les Bourses de Johannesburg, de Casablanca, du Ghana, du Kenya, du Rwanda, du Botswana, de la BRVM et de la BVMAC.

A la tête de l'organisation, sa priorité sera de conduire en urgence les réflexions a stratégie post-crise des marchés de capitaux africains pour la relance des économies du continent, mais également de plancher sur des projets majeurs comme celui de

l'intégration des bourses des valeurs africaines (African Exchanges Linkage Project – AELP) ou encore sur la problématique essentielle de la profondeur et de la liquidité sur les places boursières du continent.

Il faut souligner que l'ASEA représentait, au 31 décembre 2019, 1 535 milliards de dollars de capitalisation boursière, soit 65% du PIB de l'Afrique.

Ecobank
La Banque Panafricaine

COMMUNIQUE

Ecobank
La Banque Panafricaine

Cet après-midi, quelques photos ont circulé sur les réseaux sociaux montrant un bureau de Ecobank en train d'être désinfecté. Ces images ont été accompagnées de fausses affirmations insinuant que deux cas de COVID-19 ont été confirmés à l'agence Assigame de Ecobank Togo.

Nous tenons à informer le Grand Public qu'il n'y a actuellement aucun cas de personnes infectées de COVID-19 à notre agence Assigame ou aucune autre de nos agences au Togo. Les images diffusées sur les réseaux sociaux sont celles de Ecobank Guinée. Ecobank Guinée, en tant qu'entreprise

citoyenne responsable, a publié ce Dimanche 29 Mars 2020 un communiqué informant le public qu'un de ses employés a été testé positif au COVID-19 et a donc pris les mesures recommandées par le gouvernement pour freiner la propagation du virus, incluant la désinfection des bâtiments concernés.

Nous voudrions saisir l'opportunité pour rappeler au Grand Public que le Groupe Ecobank a en début du mois de Mars, à travers l'ensemble de ses filiales dont Ecobank Togo, introduit des mesures de prévention pour aider à prévenir la propagation du Coronavirus, à savoir :

- Prise de température systématique au sein de toutes les agences et bureaux de Ecobank pour le personnel et les visiteurs ;
- Port du masque et des gants par nos guichetiers ;
- Distance sociale d'1 mètre minimum observée par le personnel et les clients, et gestion de la foule à l'intérieur des agences ;
- Le nettoyage régulier des surfaces avec du désinfectant, la mise à disposition de désinfectants à tous les niveaux et à nos guichets automatiques ;
- Suspension de tous les voyages d'affaires non-

essentiels, les réunions virtuelles ayant remplacé les réunions physiques ;

- Protocole mis en place pour le personnel malade ou qui ne se sent pas bien ou encore qui aurait voyagé dans un pays à risque, avec des cas de COVID-19 élevés.

Dans le but de réduire les contacts physiques, nous recommandons vivement à nos clients d'utiliser notre large de gamme de services bancaires mobiles en téléchargeant notre application Ecobank mobile disponible sur Playstore pour Android ou Apple store pour IOS, ou en se connectant sur Ecobank Online, OMNI ou

OMNI Lite. Nos nombreux guichets automatiques restent disponibles 24/7.

Nous vous rappelons de suivre les conseils et instructions de l'Organisation Mondiale de la Santé ainsi que les mesures prises par les autorités togolaises relatives au COVID-19.

Pour plus d'information, contactez-nous 24/7 : pour les Particuliers au 22 53 76 50 et au 22 53 76 53 pour les Clients Entreprises.

La Direction Générale

INTERVIEW

COVID-19 : Les conseils de Dr. Kouessan

Coronavirus, sa gestion au Togo, la question du confinement, le traitement par la chloroquine, ses recommandations... Le Docteur en médecine et en pharmacie, Georges William Kouessan, va droit au but.

On ne vous sent pas au cours de cette pandémie comme autrefois dans des situations pareilles. Pourquoi ?

Au temps d'Ebola par exemple j'étais assez actif. J'avais fait beaucoup d'émissions radio-télévisées. J'avais donné des conférences à travers les institutions, les églises, etc.

Cette fois, cela n'a pas été le cas, parce qu'on était affecté, d'abord physiquement par les dépenses d'énergie au cours de la présidentielle, et ensuite et surtout financièrement. Vous n'êtes pas sans savoir que le financement public de la campagne tarde toujours à venir.

Néanmoins, j'étais parmi les premiers à tirer la sonnette d'alarme, dans une émission sur une radio de la place. C'était depuis la survenue du cas du Nigéria où j'avais déjà appelé les autorités à prendre tôt la réelle mesure des choses et à fermer les frontières, puisque partout en Afrique, les premiers cas ont été des cas importés.

Notre parti a ensuite fait des sensibilisations directes avec des mégaphones dans certains quartiers de la capitale et a mis des affiches que l'on peut observer à travers la ville. Nous avons récidivé le 28 mars dernier à travers une autre proposition faite aux autorités de notre pays. On aurait vraiment pu faire mieux durant cette pandémie si on n'avait plus les dettes de la campagne présidentielle sur notre tête.

La pandémie prend des allures inquiétantes dans le monde en général et au Togo en particulier. Quelles sont, selon vous, les causes de la propagation rapide du coronavirus ?

En santé publique, l'ampleur de toute épidémie est due à plusieurs facteurs. D'abord, les facteurs propres à l'agent pathogène. Ce sont les plus déterminants. Ce sont les caractéristiques qui déterminent la physiopathologie de la maladie, d'abord sa résistance dans le milieu extérieur, c'est le premier facteur de propagation d'une épidémie.

Plus l'agent pathogène (le virus) résiste aux conditions extérieures en l'occurrence la température ambiante, plus il

est contagieux.

Le second facteur propre, c'est son tropisme naturel, c'est à dire l'organe vers lequel il se dirige naturellement après avoir pénétré dans l'organisme. Généralement, les germes qui ont un tropisme respiratoire, c'est-à-dire qui choisissent naturellement les organes des voies respiratoires, sont responsables d'épidémies plus vastes, parce que le contact direct n'est pas nécessaire.

La contamination peut se faire même à distance. Maintenant, la dangerosité de l'épidémie est due à un tropisme et non à un organe vital. Ici, malheureusement, ce sont les poumons, l'organe de la respiration, ensuite, ce sont les facteurs externes à l'agent pathogène. Ce sont les facteurs matériels, à savoir les structures de prise en charge préexistantes, les facteurs humains à savoir les prédispositions naturelles des populations à risque et les structures de riposte mises en place (leur pertinence et la rapidité avec laquelle elles sont mises en place). Il y a également d'autres facteurs que l'on ne peut pas tous citer ici.

Dans le cas présent, le virus résiste aux conditions extérieures. Selon les informations disponibles à ce jour, et qui restent à confirmer, le virus n'est rapidement détruit qu'à 70° Celsius. En plus, les pays ont, en général, sous-estimé l'épidémie, ce qui fait que les structures de riposte ont tardé à se mettre en place.

C'est ce qui explique cette propagation rapide. C'est pour cela que nous nous pensons que chez nous, il faut aller vite vers les solutions extrêmes. Face à une pandémie de cette dangerosité, il vaut mieux pécher par excès que par défaut.

Que pensez-vous de la gestion de la crise au Togo ?

Dans les principes de santé publique, en cas d'épidémie, il y a toujours ce que l'on appelle le Plan National de Riposte (PNR). Ce plan comporte généralement deux grandes parties, la stratégie de riposte elle-même et la stratégie de suivi-évaluation.

Pour ce qui concerne la



stratégie de riposte, je pense que l'État a mis en place de bonnes mesures, mais il y a eu quelques petits couacs au début. Par exemple, on avait interdit les rassemblements de plus de 100 personnes, mais les écoles, universités, églises..., qui sont des places de rassemblement de plusieurs dizaines de centaines de personnes, avaient été laissées ouvertes environ une semaine. Même après la fermeture de ces établissements, des bars ont continué à fonctionner normalement. Les frontières auraient dû être fermées plus tôt. Pour le suivi des malades, il y aurait, d'après le SYNPHOT, très peu de respirateurs artificiels.

En ce qui concerne la stratégie de suivi-évaluation, nous osons croire que tout se passe pour le mieux. Nous souhaiterions qu'il y ait une stratégie de recherche de cas, en plus de celle des contacts.

Rappelez-nous brièvement les symptômes de la maladie. Une fièvre avec une température supérieure ou égale à 38° Celsius, une toux sèche, un mal de gorge, un écoulement nasal, une fatigue.

Il peut s'y associer, une diarrhée, des douleurs articulaires, l'Agueusie (absence du goût), l'Anosmie (absence de l'odorat) une difficulté respiratoire dans les formes évoluant vers une complication.

Le gouvernement a pris des mesures. Les activités économiques tournent au ralenti. Quelle est votre intime et profonde conviction par rapport à ce qui nous attend à moyen terme ?

Effectivement, les activités économiques tournent au ralenti. Ce qui génère des pertes énormes pour le pays.

Mais on dit souvent aux grands maux, les grands remèdes. Nous avons toujours été de ceux qui pensent que la première richesse d'un pays, c'est la santé de sa population.

Malheureusement, les gouvernants de par le monde, sont tellement braqués sur seulement la création brute et directe de la richesse et sur la croissance du Produit intérieur brut (PIB) que l'on relègue souvent au second plan, l'Indice du développement humain (IDH) qui tient compte de la répercussion de cette croissance sur le bien-être des populations. C'est valable également dans les pays développés.

Ma conviction profonde est que si nous acceptons de faire des sacrifices, nous mettons l'homme et son bien-être réellement au centre de nos préoccupations et croyons vraiment que toute vie humaine est sacrée, nous nous en sortirons. Dans le cas contraire, on court au gouffre.

Vous proposez un confinement total de la population. Pour vous, est-ce la solution miracle à l'heure actuelle ?

Effectivement, nous proposons un confinement total d'au moins une semaine renouvelable avec des mesures d'accompagnement.

En matière d'épidémie, le premier principe, c'est la rupture de la chaîne de transmission. Le confinement total aura pour mérite de rompre la chaîne de

transmission en permettant d'atteindre rapidement le pic de l'épidémie qui se traduit par la diminution progressive, et soutenue tous les jours, de nouveaux cas. Donc logiquement, plus vite le pic de l'épidémie sera atteint, plus vite on assistera à la diminution des nouveaux cas et donc à l'évolution vers la fin de l'épidémie. Le second principe, c'est l'efficacité, c'est à dire l'efficacité à moindre coût. Il est donc certain que plus vite vous maîtrisez l'épidémie, moins vous dépensez, et dans l'immédiat, et dans l'avenir, car n'oubliez pas que plus longtemps reste sur place la population, plus il faut craindre à posteriori, la flambée des pathologies cardiovasculaires.

Aujourd'hui, les autorités ont du mal à aller vers un confinement total, parce qu'elles évaluent ce que va perdre l'État quotidiennement. Je suis d'accord que c'est énorme et effrayant. Mais si on évalue ce que l'on peut perdre économiquement avec une vie ralentie pendant peut-être 3 à 4 mois, comparé à ce que l'on perdra en 2 semaines de confinement total, sans compter toute l'économie que l'on fera en vies humaines et en dépenses directes, à posteriori, pour gérer les maladies chroniques, je pense que cela vaudra le coup.

Par ailleurs, nous avons tous constaté que dans d'autres pays, les seules mesures barrières n'ont pas permis de maîtriser l'épidémie. Le cas des Européens, des Américains dont le système sanitaire est nettement

(Suite à la page 7)

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

La DTRF reçoit un appui de 6 structures partenaires

La Direction des transports routiers et ferroviaires a réceptionné, le 30 mars dernier, un don de six structures partenaires. Objectif : renforcer la DTRF dans sa lutte contre le coronavirus.

Nicolas EDORH

Elles sont officiellement six sociétés agréées par la DTRF depuis un an pour la mutation des certificats d'immatriculation au profit des usagers. En cette période de crise sanitaire, elles ont fait un geste à l'endroit de la Direction des transports routiers et ferroviaires pour appuyer les efforts en cours par l'institution dans la lutte contre le coronavirus.

Composé de 300 paires de gants, 200 masques de protection, 15 litres de javel, des paquets de détergent et une dizaine de boîtes de gel hydro-alcoolique de 500 ml, ce don vient ainsi renforcer les dispositions prises par la Direction des transports routiers et ferroviaires contre

la pandémie.

« Nous avons jugé important d'effectuer ce don, parce que nous ne pouvons pas rester bras croisés face à la gravité de la situation. La DTRF est une institution maîtresse dans le domaine des transports et nous la sollicitons tous les jours dans nos différentes opérations. Nous partageons le cadre avec plusieurs usagers qui demandent également des services. Vous comprenez par-là que le risque est grand en cette période où le coronavirus est très contagieux. Et ce qui nous est recommandé, c'est l'application des mesures préventives », a précisé M. Toffa, porte-parole des six sociétés agréées par la DTRF pour les opérations de mutation. « C'est la raison



pour laquelle nous avons fait ce petit geste pour soutenir la Direction des transports routiers et ferroviaires, afin qu'elle puisse continuer à veiller au lavage systématique et à la désinfection des mains par tous les usagers et à la protection de tous », a-t-il ajouté. Le Directeur des transports routiers et ferroviaires s'est réjoui du

don et a remercié les sociétés partenaires de la DTRF pour les opérations de mutation. « C'est un geste auquel je ne m'attendais vraiment pas, surtout de vous qui êtes partenaires de la Direction depuis un an seulement. Je suis agréablement surpris et je vous remercie pour ce don. Nous en ferons bon usage. Il

il y a beaucoup d'usagers dans l'enceinte chaque jour. Et nous avons pris des dispositions pour les protéger et nous protéger en cette période de crise sanitaire. Cet appui nous va droit au cœur et prouve réellement combien vous pensez à nous ainsi qu'aux usagers. Nous vous disons infiniment merci », a déclaré Delato Kokou Agbokpe à l'endroit des donateurs.

Les six sociétés agréées par la DTRF dans le cadre des opérations de mutation des certificats d'immatriculation des véhicules au profit des usagers sont VITMAS, SIM-HALL, DOM-LAA, SMS, BASILEIA et DYL SERVICES. C'est par eux que passe toute demande de mutation.

INTERVIEW

(Suite de la page 6)

COVID-19 : Les conseils de Dr. Kouessan

plus structuré et plus performant, en sont des exemples palpables. C'est avec le confinement total que les pays comme la Chine et actuellement comme l'Italie qui compte moins de nouveaux cas depuis 2 ou 3 jours, sont arrivés à inverser la tendance. Malheureusement en Italie, c'est après l'enregistrement de plusieurs décès.

Nous pensons que sans en être une panacée, le confinement total est un passage nécessaire.

Est-ce que le Togo a aujourd'hui les moyens d'aller à un confinement total ?

Toute vie humaine est sacrée. A quoi sert tout effort, s'il ne peut pas contribuer à préserver une vie humaine ? Pour sauver des vies, il y aura toujours des moyens. S'il y avait eu, avant l'épidémie, une crise syndicale dont la résolution passait par le déblocage de 2 milliards FCFA, on n'en trouverait pas ? Il y a toujours les moyens quand on veut et quand on cherche.

Vous avez également parlé dans votre proposition,

de la lutte contre les fausses informations, sources de stress et donc d'affaiblissement des défenses immunitaires. Expliquez-nous.

Vous savez, face au Covid-19, nous sommes dans une situation où nous avons grand besoin que notre système immunitaire fonctionne à plein régime. Or, certaines de nos cellules comme les cellules immunitaires ont à leur surface des récepteurs dits beta 2, adrénergiques qui reçoivent les hormones dites de stress, adrénaline et la noradrénaline qui inhibent et diminuent leur capacité réactive.

On parle de chloroquine pour traiter les cas de Covid-19. Qu'en est-il réellement ?

La chloroquine est une molécule anti palustre bien connue, mais abandonnée pour cause de résistance. La chloroquine est également utilisée dans d'autres pathologies appelées maladies du système. Ce n'est donc pas étonnant que l'on lui trouve une troisième indication.

Mais dans le cas de Covid-19, il s'agit de l'hydroxychloroquine

commercialisée sous le nom de Plaquenil, qui est une molécule proche de la chloroquine. Elle est utilisée à une dose donnée, en association avec un antibiotique de la famille des macrolides pour gérer les infections associées appelées surinfections.

Selon le Pr Didier Raoult, la chloroquine augmenterait l'acidité virale, ce qui inhiberait sa réplication.

Il l'appelle l'antibiotique du virus. Actuellement, cette molécule n'est pas en vente libre dans les pharmacies car les populations risqueraient de l'utiliser à titre préventif, ce qui pourrait présenter un double risque de dangerosité par ses effets secondaires et de développement de résistance chez le virus. Le second risque est que les populations peuvent se dire avoir le remède au mal et abandonner les mesures préventives, alors que le moyen le plus sûr de ne pas mourir aujourd'hui de Covid-19, c'est de ne pas l'attraper. Il y a des malades qui décèdent sous chloroquine.

Comment imaginez-vous l'après Covid-19 ?

Covid-19 va certainement changer la manière d'appréhender le monde. L'homme a toujours pensé à réaliser une bonne croissance économique, a toujours pensé à conquérir l'espace, a toujours pensé à devenir une puissance économique et militaire, a toujours pensé à protéger la couche d'ozone, a toujours pensé à lutter contre la cybercriminalité. L'homme n'a jamais pensé à un petit virus de quelques microns de diamètre qui viendrait lui rappeler toutes ses limites.

La manière d'orienter désormais les priorités sera certainement différente.

L'après Covid-19 va également modifier les rapports nord-sud, car elle nous a montré que nous ne sommes tous que des êtres humains et qu'il y a au-dessus de nous tous, un être suprême, maître du temps et des circonstances, sans qui aucune vie ne saurait exister, nommé Dieu.

Interview réalisée par Elom ATTISSOGBE

LA NOUVELLE TRIBUNE

Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjolié - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication
Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINOU
Ismaël ALI

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
DIRECT PRINT

Tirage
1000 exemplaires

CORONAVIRUS, COMMENT SE PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES

Les bons gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains régulièrement.



Ne tousser ou **n'éternuer** que dans **son coude**.



Utiliser des **mouchoirs** à usage unique.



Porter un masque quand **on est malade**.



Eviter les contacts **proches**.

Comment bien se laver les mains ?



Mouillez-vous les mains avec de l'**eau**



Versez du **savon** dans le creux de votre main



Frottez-vous les mains durant 15s à 20s : les **doigts**, les **paumes**, le **dessus des mains** et les **poignets**



Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone **entre les doigts**



Bien laver le **dos de vos mains**



Nettoyez également les **ongles**



Rincez-vous les mains **sous l'eau**



Séchez-vous les mains avec un **essuie-main** à usage unique



Fermez le robinet avec l'**essuie-main** puis jetez-le dans une **poubelle fermée**

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

